



15 juillet 2004, version finale

**DISCOURS INAUGURAL DE M. FRANÇOIS PERIGOT
PRESIDENT DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS (OIE)**

FORUM DE BARCELONE, LE 19 JUILLET 2004

1. – Je tiens à féliciter les concepteurs et organisateurs de ce Congrès – occasion de réflexion sérieuse sur l'évolution de nos sociétés – pour la manière dont les uns et les autres la considèrent de leur point de vue et souhaitent la voir fonctionner au bénéfice de tous les citoyens.

Une convergence est en effet absolument nécessaire au moment où le monde s'est réconcilié sur un modèle d'organisation politique et économique accepté par la quasi-totalité des citoyens autour des valeurs de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de l'environnement.

Le temps n'est plus en effet aux querelles idéologiques sur un choix de modèle, mais encore faut-il que ce modèle soit compris et pratiqué par tous comme il doit l'être pour respecter ses principes et son inspiration.

Il est donc plus que jamais nécessaire de discuter entre l'ensemble des acteurs de la société, leur approche et leur conception de leur propre responsabilité dans la solution des multiples problèmes que le monde n'a pas encore su résoudre en particulier au plan de l'injustice, de la misère et de la pauvreté.

2. – Le rôle des entreprises au XXI siècle est un des aspects tout à fait pertinent de cette problématique – l'entreprise créatrice est en effet au cœur du débat sur la croissance, l'emploi et la justice sociale.

Elle ne peut plus être un acteur isolé du reste de la société, elle participe étroitement de l'action collective dans le cadre du modèle politique et économique aujourd'hui universellement admis.

A cet égard, il est effectivement intéressant de faire le point sur la réflexion du monde des affaires par rapport à ses responsabilités dans un système global intégré où l'action de tous les acteurs est en fait interdépendante.

3. – Je voudrais faire rapidement quelques observations sur un thème d'une importance mais aussi d'une complexité capitale pour l'avenir de nos sociétés.

Je le fais au terme de nombreuses années de pratique du métier de chef d'entreprise au plan national et international, je le fais également après de nombreuses années de réflexion et d'action à la tête d'organisations professionnelles nationales, européennes et mondiales chargées certes de défendre les intérêts des entreprises mais aussi de les éclairer sur leurs rôles, leurs options et leurs pratiques.

Ce qui m'a beaucoup frappé tout au long des travaux de la « Commission mondiale sur la mondialisation », dans laquelle je viens de siéger pendant deux années, c'est de constater cette unanimité exprimée et souvent pratiquée de l'ensemble des nations et des opinions publiques autour de la reconnaissance d'un modèle d'organisation fondé sur des concepts et des valeurs universelles et partagées :

- En premier lieu la démocratie comme système politique incontesté et avec elle la pratique de la liberté et de la responsabilité et de dignité des citoyens dans tous les domaines de leur vie.

Il faut saluer au passage l'énorme travail effectué par l'ONU et ses institutions trop souvent oublié ou méconnu et qui est à la base de cette convergence internationale sur les droits fondamentaux de la personne, la lutte contre la corruption, la misère et la pauvreté.

- En second lieu l'économie de marché, expression économique des mêmes valeurs qui place la concurrence comme moteur essentiel de l'activité des hommes libres et responsables qui doivent en assumer tous les risques et en recueillir tous les bienfaits : la problématique essentielle de ce modèle étant à la fois de mettre tous les hommes à égalité de moyens pour pouvoir l'utiliser à leur profit et de fixer un cadre normatif permettant d'assurer l'égalité des chances et des règles applicables à tous – et respectées par eux.
- Enfin, l'adoption universelle de la libéralisation des échanges mondiaux dont les impacts sont tels qu'ils nourrissent les questions que l'on doit se poser sur la mondialisation – réalité diversement appréciée en fonction des inégalités criantes qui subsistent dans le monde mais en définitive (et l'enquête exhaustive menée par notre Commission l'a montré) qui n'est pas critiquée en tant que telle mais plutôt dans la manière avec laquelle elle a pu être valorisée ou non par l'ensemble des pays.

4. – Cette nouvelle approche constitue un véritable défi pour l'entreprise qui y retrouve toute sa légitimité mais a l'énorme responsabilité de contribuer elle aussi au succès, à la valorisation du modèle.

La fin des conflits idéologiques et la réconciliation autour d'une économie de liberté remet en effet l'entreprise au cœur du débat en lui conférant une nouvelle forme de reconnaissance dans le même temps où elle lui impose de nouvelles exigences sociétales.

Le discours sur l'exigence d'excellence, de management participatif et de partenariat social est toujours valable mais largement dépassé. Ce que l'on attend aujourd'hui de l'entreprise légitimée, c'est non seulement la création de richesses génératrices d'emplois de qualification et de développement de la personne mais c'est aussi d'assurer, au-delà de ses obligations sociales, des obligations sociétales allant dans le sens des objectifs généraux que la société moderne se donne en matière de droits de l'homme et de respect de l'environnement.

5. – Acteur essentiel de la valorisation du modèle démocratique de marché, l'entreprise se trouve co-responsable avec les Etats, les institutions internationales et l'ensemble des syndicats et des citoyens de son optimisation. Avec eux et solidairement elle doit assurer la réussite de la mondialisation des activités humaines et contribuer à combattre la marginalisation des pays qui finalement en souffrent plus qu'ils ne peuvent en profiter.

Cette responsabilité, elle doit l'exercer à l'intérieur de ses propres finalités économiques et sociales.

6. – La société attend de l'entreprise qu'elle soit un moteur puissant de la croissance et de l'emploi.

C'est de la croissance qu'elle tire sa légitimité économique, c'est de la création d'emplois qu'elle tire l'essentiel de sa légitimité sociale.

- Ce que l'on ne souligne pas assez, c'est son rôle dans la valorisation de l'épargne et dans le progrès des sciences et des techniques, et plus généralement de la connaissance.

L'investissement de l'épargne comme moteur de l'activité économique est incroyablement méconnu en particulier des opinions publiques des pays qui ne confèrent aux revenus de l'épargne aucune rôle fondamental et visible dans la vie des individus dont la majorité des risques sont couverts par des systèmes de solidarité collectifs.

Cette méconnaissance de l'économie explique très largement les ambiguïtés qui se sont créées autour de la notion de « profit » trop souvent considéré comme injuste et néfaste par des opinions publiques encore imprégnées d'une vision étatiste et dirigiste de l'organisation d'une nation.

Cette vision réductrice de la contribution de l'entreprise occulte également le rôle fondamental qu'elle joue dans l'avancement du progrès scientifique et technique et plus généralement dans le progrès et la diffusion de la connaissance.

Ce sont pourtant là deux obligations de l'entreprise qui prennent une dimension nouvelle dans un monde fondé sur l'économie ouverte et l'initiative de l'individu.

- C'est dans cette méconnaissance des mécanismes et des exigences de l'économie de marché que se trouve en grande partie l'insuffisante valorisation du modèle que le monde prétend avoir quasi universellement choisi.

Que peut signifier la notion de compétitivité si l'opinion n'y voit pas une nécessité économique absolue mais en perçoit seulement les conséquences au plan de la rémunération et de l'emploi.

Comment peut-on raisonnablement parler de responsabilités sociales renforcées si on n'accepte pas au départ de fournir à chaque entreprise, à chaque pays, les conditions essentielles de sa compétitivité.

Dans un monde fondé unanimement sur la notion de concurrence, l'exigence de compétitivité devient une obligation majeure pour les entreprises et la condition basique de leur contribution au progrès économique et social.

7. – Le consensus autour de l'économie de marché doit impérativement s'accompagner d'une vision et d'une pratique par tous les acteurs de la société des valeurs de base qui le justifient et en conditionnent le succès.

Ces valeurs sont celles qui accompagnent et doivent guider la pratique de la responsabilité : le respect de la loi de la dignité de la personne, de l'égalité de la liberté, de la justice, l'honnêteté intellectuelle, la transparence et l'intégrité.

Elles ne se résument pas aux valeurs universelles des droits de l'homme, elles ont un fort contenu éthique et moral. Tous les acteurs de la société doivent les pratiquer et s'en inspirer s'ils souhaitent que le modèle réussisse.

Tous : les nations dans la mise en place et la pratique d'une économie de responsabilité, les individus bien sûr, les collectivités publiques ou privées doivent les mettre en œuvre et être tenus pour responsables de leur application.

C'est, je pense, la base fondamentale de la pratique de cette « gouvernance » que chacun appelle de ses vœux à tous les niveaux de la société : faite de respect des valeurs, de règles de conduite et d'acceptation d'une seule logique dans sa totalité. La gouvernance s'applique aussi bien aux institutions internationales qu'aux Etats et aux entreprises.

Je pense qu'une des raisons essentielles des déséquilibres qui accompagnent la mondialisation est précisément une mauvaise gouvernance.

Dans aucun pays le modèle démocratique d'économie de marché ne peut réussir s'il n'est pas fondé sur des structures de gouvernance transparente, libre de corruption démocratiques et avant tout au service et sous le contrôle des citoyens.

Le thème central du rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation est que « Globalization start at home » des structures de gouvernance efficaces doivent commencer à la base et s'appliquer à tous les acteurs pour qu'ils puissent partager les bénéfices de la mondialisation.

La principale raison de l'exclusion des bénéfices de la mondialisation des échanges doit être largement recherchée dans une mauvaise gouvernance – qui ne permet pas la création d'un environnement favorable à l'investissement, au développement et à l'inclusion.

8. – Il est aujourd'hui évident que tout en respectant l'impératif absolu de la compétitivité qui seule peut assurer son progrès ou tout simplement sa survie, l'entreprise, en tant qu'acteur majeur du progrès de l'humanité, doit respecter, pratiquer et promouvoir des responsabilités sociétales. C'est un thème majeur au cœur des débats qui nous réunissent aujourd'hui.

A mon sens, cette contribution d'acteur de la société à part entière, l'entreprise ne doit l'apporter que dans la limite de ses moyens, de ses compétences et de sa propre responsabilité. Si non cette démarche risque d'être illusoire et contre productive.

L'entreprise peut aller très loin dans la mise en œuvre de ses responsabilités sociales mais à une condition essentielle : celle d'une approche libre et volontaire des initiatives qu'elle prend et qui vont au-delà de ses obligations légales. Les chefs d'entreprise – citoyens responsables comme les autres – ont une conscience très claire de la contribution qu'ils peuvent apporter à la lutte contre la pauvreté et le respect des droits fondamentaux.

Ils le font dans le cadre des institutions auxquelles ils appartiennent et le président de l'OIE se félicite du travail considérable fait à l'OIT d'une manière tripartite.

Ils s'inquièteraient que l'on pousse d'une manière systématique ou par le biais d'une contrainte morale les entreprises – et en particulier celles qui investissent dans les

pays en développement – à aller systématiquement au-delà des obligations vis-à-vis desquelles les gouvernements de ces pays se sont engagés et qu'ils doivent eux-mêmes respecter.

Si l'on veut inciter les entreprises à pratiquer une vision sociétale large de leurs responsabilités, il faut leur laisser la liberté que seule peut garantir un volontariat absolu.

9. – Pour conclure, je dirais que la bonne gouvernance que le monde réclame, c'est aussi une approche logique et claire dans l'organisation de la société.

Il faut se garder par excès de bonne volonté de mélanger les genres. Ce serait une erreur fatale pour tous et impliquerait pour les plus démunis des désordres et de nouvelles injustices.

Si le respect des valeurs à un sens, il s'impose à l'usage que l'on fait des règles du jeu : on ne combat pas l'économie informelle en améliorant le sort des salariés du secteur « formel » mais en respectant les règles élémentaires de justice et de réciprocité : la stricte observation du principe élémentaire d'accès au marché de l'OMC ferait beaucoup plus pour le développement des pays exclus que les dispenses respectées de remboursement de la dette.

Nous devons tous admettre avec honnêteté que les états demandeurs d'intégration économique voient leur argumentation affaiblie quand ils ne pratiquent pas ce qu'ils prêchent. Comment le monde développé peut-il vanter les mérites de la liberté des échanges quand il n'observe pas lui-même les règles qu'il a fixées ?

Le monde que nous vivons est toujours régi par des habitudes et des institutions faites pour une autre époque.

Nous entrons dans un monde solidaire et obligatoirement consensuel : l'entreprise doit être au cœur de cette solidarité et de ce dialogue, mais elle doit rester très stricte sur les moyens de son efficacité.

Elle doit respecter ses responsabilités mais doit veiller à ce que les autres acteurs prennent les leurs correctement.

* * *